

Restaurant Melba

LISTE DES DESSINS

SÉRIE A000_EXISTANT

A004 PHOTO DE L'EXISTANT
A005 CERTIFICAT DE LOCALISATION
A006 IMPLANTATION - existant
A007 NIVEAU 00 - existant
A008 NIVEAU 01 - existant
A010 ÉLÉVATION AVANT - existant
A012 ÉLÉVATION ARRIÈRE ET DROITE - existant

SÉRIE A100_PROJETÉ

A101 NIVEAU 00 - construction
A102 NIVEAU 01 - construction
A104 ÉLÉVATION AVANT - construction
A105 ÉLÉVATION INTÉRIEURE - construction
A106 ÉLÉVATION INTÉRIEURE- construction

SÉRIE A400_ESCALIER

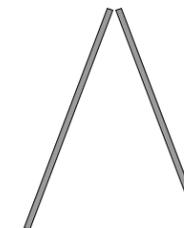
A400 ESCALIER

SÉRIE A500_TABLEAU ET DÉTAILS

A500 COMPOSITIONS TYPES
A501 TABLEAUX DES PORTES ET FENÊTRES

SÉRIE A600_VUES 3D

A600 3D-INTÉRIEURS



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
MONTRÉAL QC H2H 2S7
T 438.875.6960
C info@appareilarchitecture.com

EMISSION Prélinaire 100%

PROJET Restaurant Melba

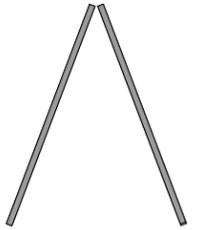
ADRESSE 398 St-Vallier Ouest, Québec

DATE 25/08/21

DOSSIER xxxx

CLIENTS

Nom: Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-
Proulx
tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
Charles: 438-933-7924



APPAREIL architecture inc.
 5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

**NE PAS UTILISER
 POUR
 CONSTRUCTION**

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xx/xx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalable écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION préliminaire
PROJET Restaurant Melba
ADRESSE 398 rue Saint-Vallier O
VILLE Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

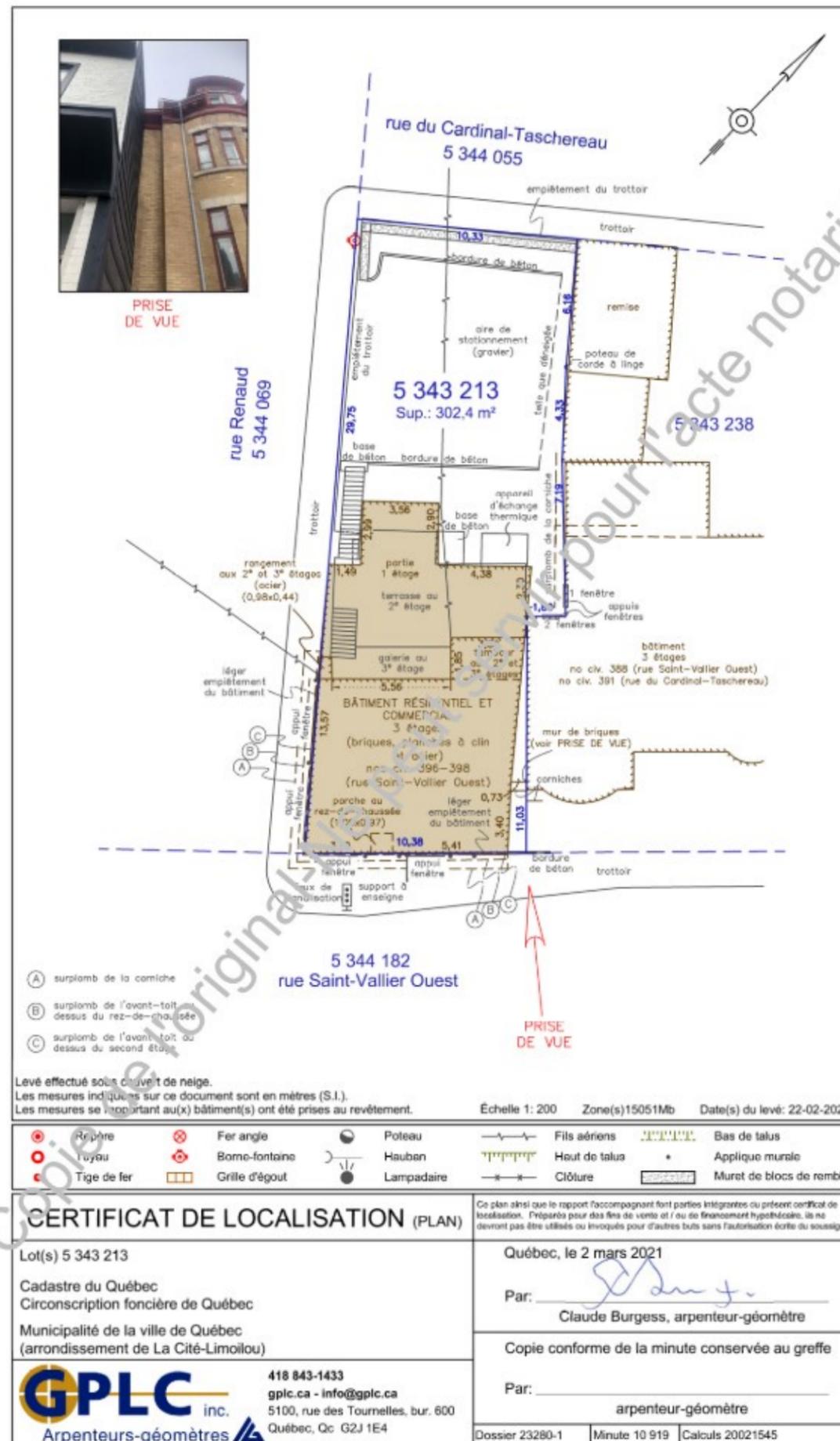
DESSINÉ : XX DOSSIER : xxxx
 RÉVISÉ : KP FORMAT : 11' x 17"
 VÉRIFIÉ : KP ÉCHELLE :

PHOTO DE L'EXISTANT

A004



PRISE DE VUE

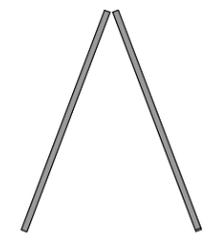


- (A) surplomb de la corniche
- (B) surplomb de l'avant-toit au dessus du rez-de-chaussée
- (C) surplomb de l'avant-toit au dessus du second étage

Levé effectué sous couvert de neige.
 Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).
 Les mesures se rapportant au(x) bâtiment(s) ont été prises au revêtement. Échelle 1: 200 Zone(s) 15051Mb Date(s) du levé: 22-02-2021

⊙ Repère	⊗ Fer angle	⊙ Poteau	— Filis aériens	— Bas de talus
⊙ L'oyau	⊗ Borne-fontaine	⊙ Hauban	— Haut de talus	• Applique murale
⊙ Tige de fer	⊗ Grille d'égout	⊙ Lampadaire	— Clôture	— Muret de blocs de remblai

CERTIFICAT DE LOCALISATION (PLAN)		
Lot(s) 5 343 213		
Cadastre du Québec Circonscription foncière de Québec		
Municipalité de la ville de Québec (arrondissement de La Cité-Limoilou)		
 418 843-1433 gplc.ca - info@gplc.ca 5100, rue des Tournelles, bur. 600 Québec, Qc G2J 1E4		Québec, le 2 mars 2021 Par: Claude Burgess, arpenteur-géomètre Copie conforme de la minute conservée au greffe Par: _____ arpenteur-géomètre
Dossier 23280-1	Minute 10 919	Calculs 20021545



APPAREIL architecture inc.
 5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

REVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalable écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION	préliminaire
PROJET	Restaurant Melba
ADRESSE	398 rue Saint-Vallier O
VILLE	Ville de Québec

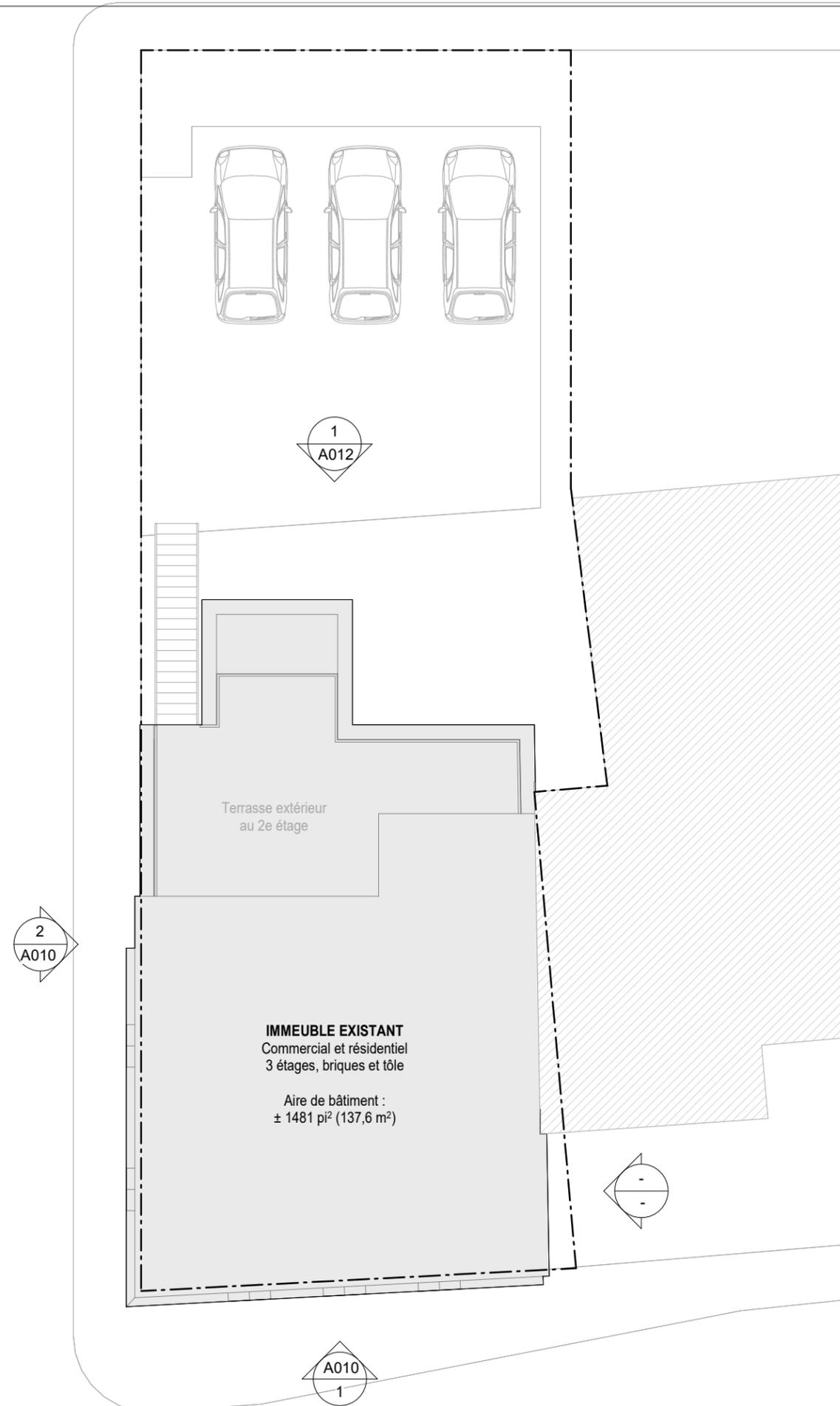
CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

DESSINÉ : XX	DOSSIER : xxxx
RÉVISÉ : KP	FORMAT : 11" x 17"
VÉRIFIÉ : KP	ÉCHELLE :

CERTIFICAT DE LOCALISATION

A005



NOTES GÉNÉRALES

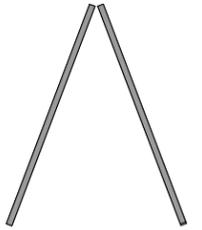
- a. Voir devis et plan pour notes générales et exigences complémentaires
- b. limiter au maximum les dommages au couvert de gazon existant et effectuer les travaux nécessaires pour remettre dans l'état initial les zones endommagées durant les travaux
- c. arbre, arbuste et aménagement paysager à conserver et protéger durant les travaux, à moins d'indication contraire
- d. l'aménagement paysager est hors mandat

NOTES SPÉCIFIQUES

- 1. note
- 2. note

LÉGENDE GRAPHIQUE - IMPLANTATION

-  Espace végétalisé
-  Construction existante
-  Agrandissement proposé



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

**NE PAS UTILISER
 POUR
 CONSTRUCTION**

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION	préliminaire
PROJET	Restaurant Melba
ADRESSE	398 rue Saint-Vallier O
VILLE	Ville de Québec

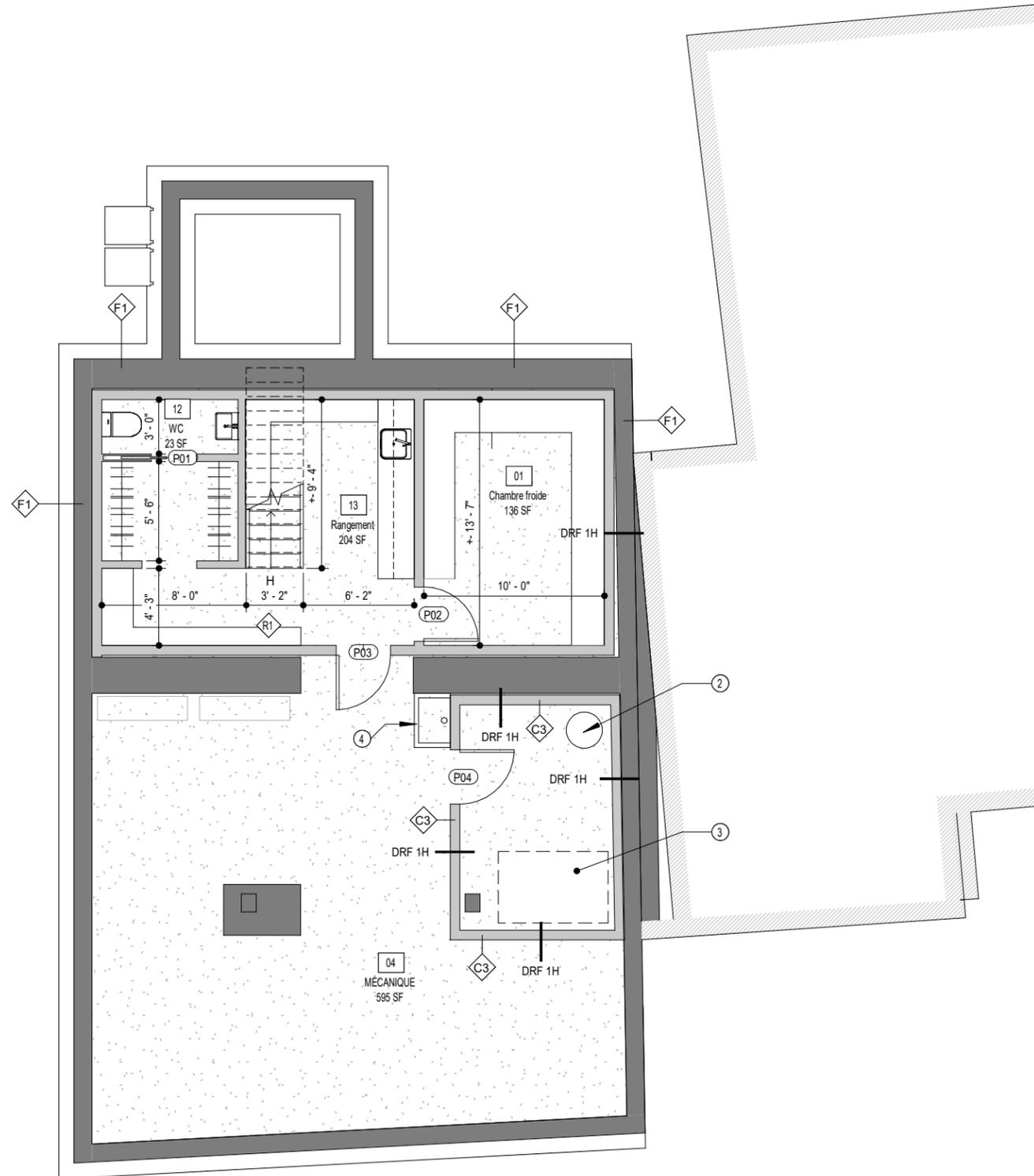
CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

DESSINÉ : XX	DOSSIER : xxxx
RÉVISÉ : KP	FORMAT : 11' x 17"
VÉRIFIÉ : KP	ÉCHELLE : Comme indiqué

IMPLANTATION - existant

A006



NOTES GÉNÉRALES

- a. les cotes localisant les cloisons sont indiquées au centre des nouvelles cloisons intérieures et à la face fini des murs existants
- b. à moins d'indication contraire, toutes les cloisons sont de type C1
- c. lorsqu'une porte s'ouvre contre un mur et qu'aucune cote n'est indiquée en plan pour la positionner, prévoir de la placer à 3" du mur perpendiculaire
- d. prévoir un système anti-refoulement, conforme au règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulement d'égout (11-010)
- e. Une seule issue est exigée selon l'article du CNBQ Nombre et emplacement des issues (3.4.2.)

3.4.2.1. Nombre minimal

- 1) Sous réserve des paragraphes 2) à 4), toute aire de plancher destinée à un usage doit être desservie par au moins 2 issues
- 2) Toute aire de plancher ou partie d'aire de plancher située à au plus 1 étage au dessus ou au dessous du premier étage peut être desservie par une seule issue, aux conditions suivantes :
 - a) le nombre de personnes qui ont accès à cette issue est d'au plus 60;
 - b) cette issue conduit directement à l'extérieur et est distincte de toute autre issue qui dessert les autres usages
 - c) si l'aire de plancher n'est pas entièrement protégé par glorieux, cette aire de plancher ou cette partie d'aire de plancher ainsi que la distance de parcours ne sont pas supérieures aux valeurs indiquées au tableau 3.4.2.1. A

Tableau 3.4.2.1. A : Groupe A : 150m2 et distance de parcours maximale de 15m

L'entrée avant est l'issue conforme

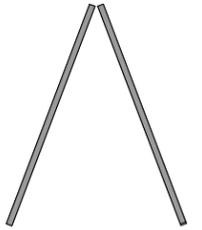
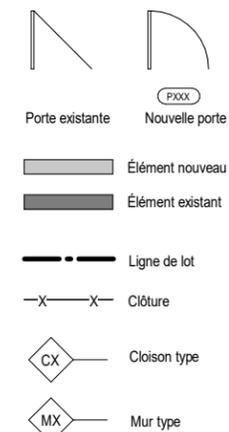
NOTES SPÉCIFIQUES

1. Nouvel escalier de service, voir série A400
2. Prévoir nouveau chauffe-eau 100 gallons 18 kw (3 éléments)
3. Prévoir nouveau système d'air pulsée
4. Nouvelle cuve pour moppe
5. Nouveau luminaire dans connection existante
6. Hotte, prévoir sortie de hotte sur mur arrière
7. Nouvelle connexion au gaz naturel à coordonner
8. Panneau électrique existant. Prévoir ajout d'un d'un deuxième panneau de 200 ampères.
9. Nouvelle banquette sur mesures
10. Rideaux sur mesures

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- R10 Nouvelle dalle de propreté scellée
- R11 Céramique 24x24 fournis par client
- R12 Plaquage de chêne blanc
- R13 Miroir teinté bronze
- R14 Verre teinté bronze
- R15 Linoléum
- R16 Peinture à la chaux

LÉGENDE GRAPHIQUE - CONSTRUCTION



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

REVISION :		
18/05/2021	présentation esquisse	
19/05/2021	révisions cuisine	
23/06/2021	révision esquisse	
12/07/2021	Préliminaire 50%	
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission	
xxxx/2021	Préliminaire pour permis	

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION préliminaire

PROJET Restaurant Melba

ADRESSE 398 rue Saint-Vallier O

VILLE Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

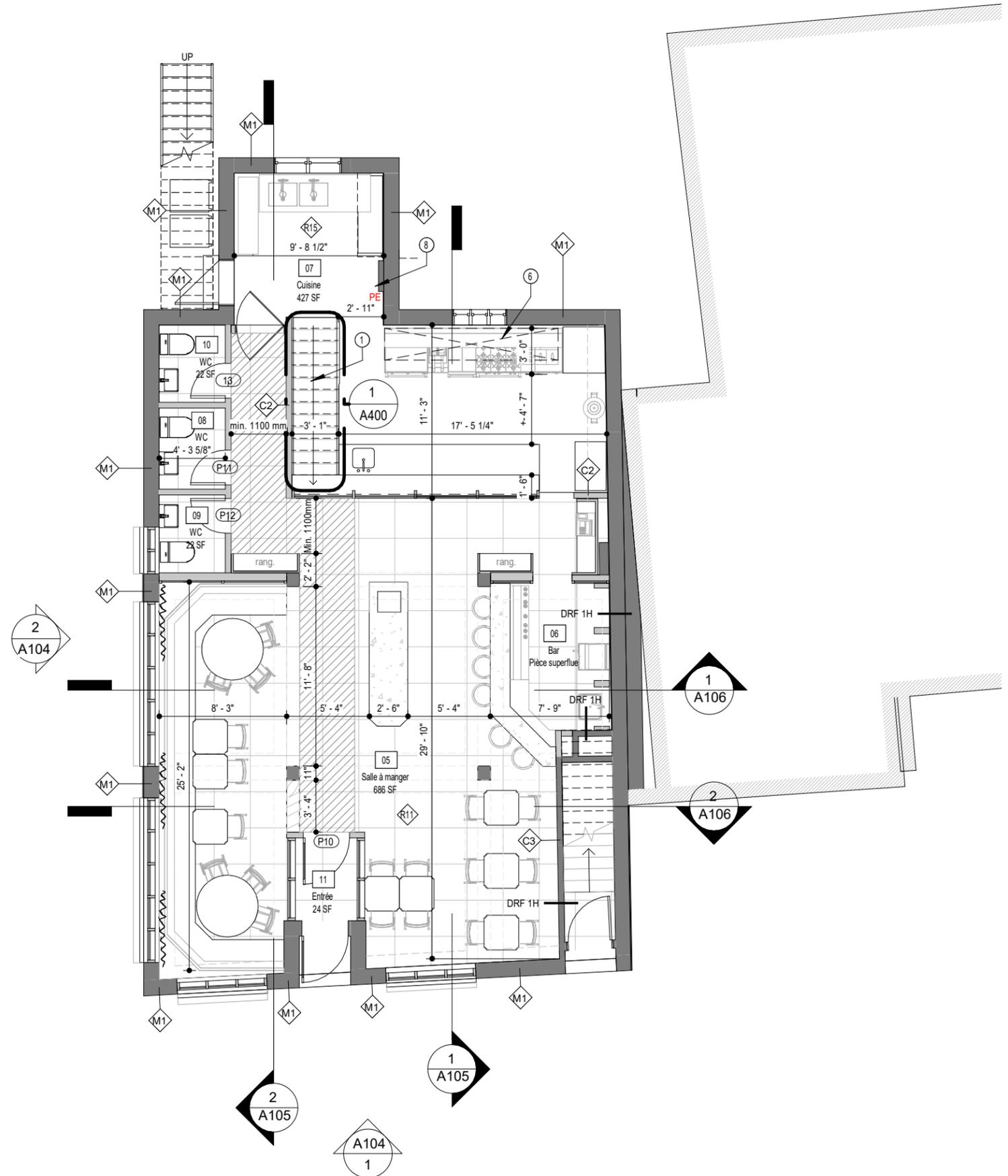
DESSINÉ : XX DOSSIER : xxxx

RÉVISÉ : KP FORMAT : 11' x 17"

VÉRIFIÉ : KP ÉCHELLE : Comme indiqué

NIVEAU 00 - construction

A101



NOTES GÉNÉRALES

- a. les cotes localisant les cloisons sont indiquées au centre des nouvelles cloisons intérieures et à la face fini des murs existants
- b. à moins d'indication contraire, toutes les cloisons sont de type C1
- c. lorsqu'une porte s'ouvre contre un mur et qu'aucune cote n'est indiquée en plan pour la positionner, prévoir de la placer à 3" du mur perpendiculaire
- d. prévoir un système anti-refoulement, conforme au règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égoût (11-010)
- e. Une seule issue est exigée selon l'article du CNBQ Nombre et emplacement des issues (3.4.2.)

3.4.2.1. Nombre minimal

- 1) Sous réserve des paragraphes 2) à 4), toute aire de plancher destinée à un usage doit être desservie par au moins 2 issues
- 2) Toute aire de plancher ou partie d'aire de plancher située à au plus 1 étage au dessus ou au dessous du premier étage peut être desservie par une seule issue, aux conditions suivantes :
 - a) le nombre de personnes qui ont accès à cette issue est d'au plus 60;
 - b) cette issue conduit directement à l'extérieur et est distincte de toute autre issue qui dessert les autres usages
 - c) si l'aire de plancher n'est pas entièrement protégée par gicleurs, cette aire de plancher ou cette partie d'aire de plancher ainsi que la distance de parcours ne sont pas supérieures aux valeurs indiquées au tableau 3.4.2.1. A

Tableau 3.4.2.1. A : Groupe A : 150m2 et distance de parcours maximale de 15m

L'entrée avant est l'issue conforme

NOTES SPÉCIFIQUES

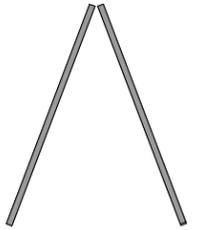
- 1. Nouvel escalier de service, voir série A400
- 2. Prévoir nouveau chauffe-eau 100 gallons 18 kw (3 éléments)
- 3. Prévoir nouveau système d'air pulsée
- 4. Nouvelle cuve pour moppe
- 5. Nouveau luminaire dans connection existante
- 6. Hotte, prévoir sortie de hotte sur mur arrière
- 7. Nouvelle connexion au gaz naturel à coordonner
- 8. Panneau électrique existant. Prévoir ajout d'un deuxième panneau de 200 ampères.
- 9. Nouvelle banquette sur mesures
- 10. Rideaux sur mesures

LÉGENDE DES MATÉRIEAUX

- R10 Nouvelle dalle de propreté scellée
- R11 Céramique 24x24 fournis par client
- R12 Plaquage de chêne blanc
- R13 Miroir teinté bronze
- R14 Verre teinté bronze
- R15 Linoléum
- R16 Peinture à la chaux

LÉGENDE GRAPHIQUE - CONSTRUCTION

- Porte existante
- Nouvelle porte
- Élément nouveau
- Élément existant
- Ligne de lot
- Clôture
- Cloison type
- Mur type



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

REVISION :	
18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalable écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION	préliminaire
PROJET	Restaurant Melba
ADRESSE	398 rue Saint-Vallier O
VILLE	Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

DESSINÉ : XX	DOSSIER : xxxx
RÉVISÉ : KP	FORMAT : 11" x 17"
VÉRIFIÉ : KP	ÉCHELLE : Comme indiqué
NIVEAU 01 - construction	

A102



1 Construction - élévation avant
1/8" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

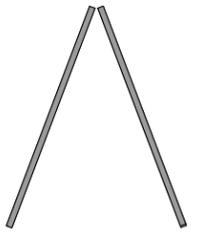
a. voir devis pour notes générales et exigences complémentaires

NOTES SPÉCIFIQUES

1. Nouvel escalier de service, voir série A400
2. Prévoir nouveau chauffe-eau 100 gallons 18 kw (3 éléments)
3. Prévoir nouveau système d'air pulsée
4. Nouvelle cuve pour moppe
5. Nouveau luminaire dans connection existante
6. Hotte, prévoir sortie de hotte sur mur arrière
7. Nouvelle connexion au gaz naturel à coordonner
8. Panneau électrique existant. Prévoir ajout d'un deuxième panneau de 200 ampères.
9. Nouvelle banquette sur mesures
10. Rideaux sur mesures

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- ◊R1 Brique existante à repeindre blanche
- ◊R2 Brique existante à repeindre couleur à déterminer
- ◊R3 Plaquage métallique blanc pur de Genteck
- ◊R4 Fenêtre aluminium noir



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
T 438.875.6960
C info@appareilarchitecture.com

**NE PAS UTILISER
POUR
CONSTRUCTION**

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION	préliminaire
PROJET	Restaurant Melba
ADRESSE	398 rue Saint-Vallier O
VILLE	Ville de Québec

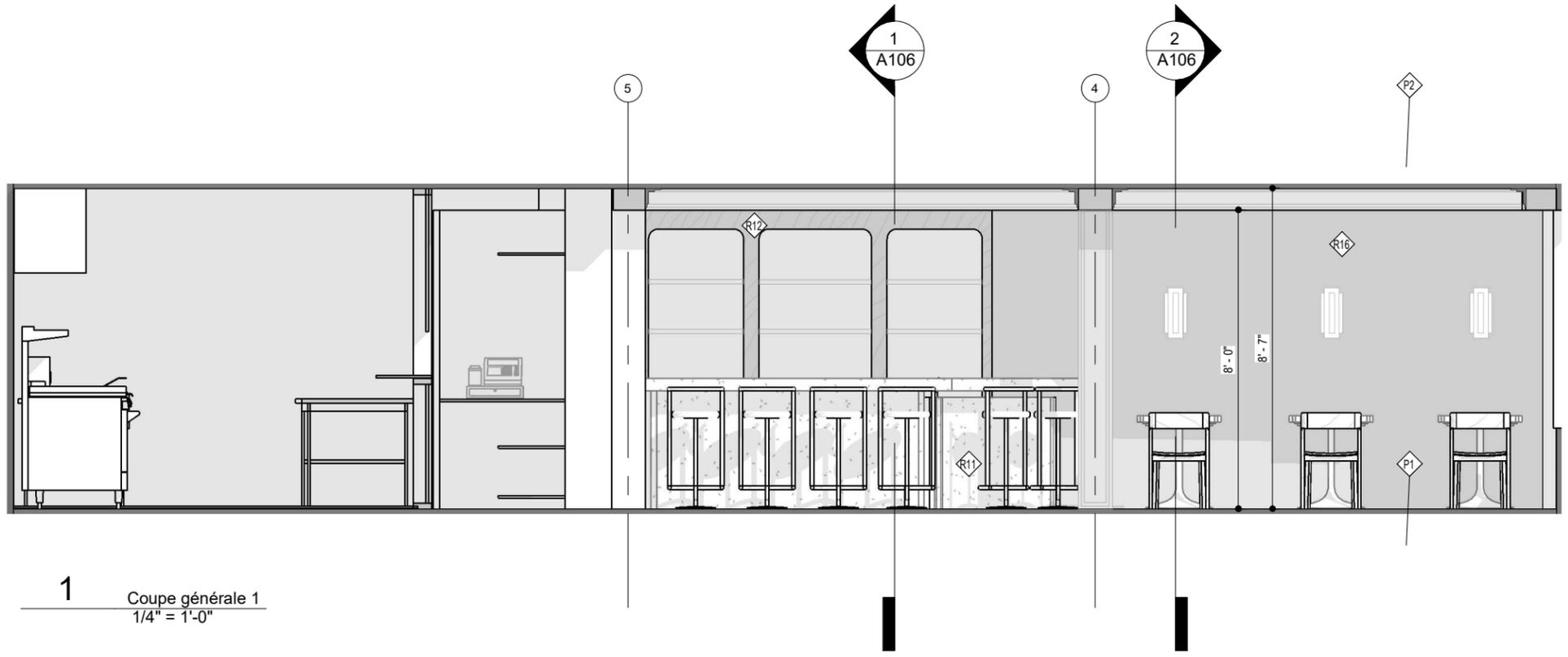
CLIENTS
Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
Charles: 438-933-7924
cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

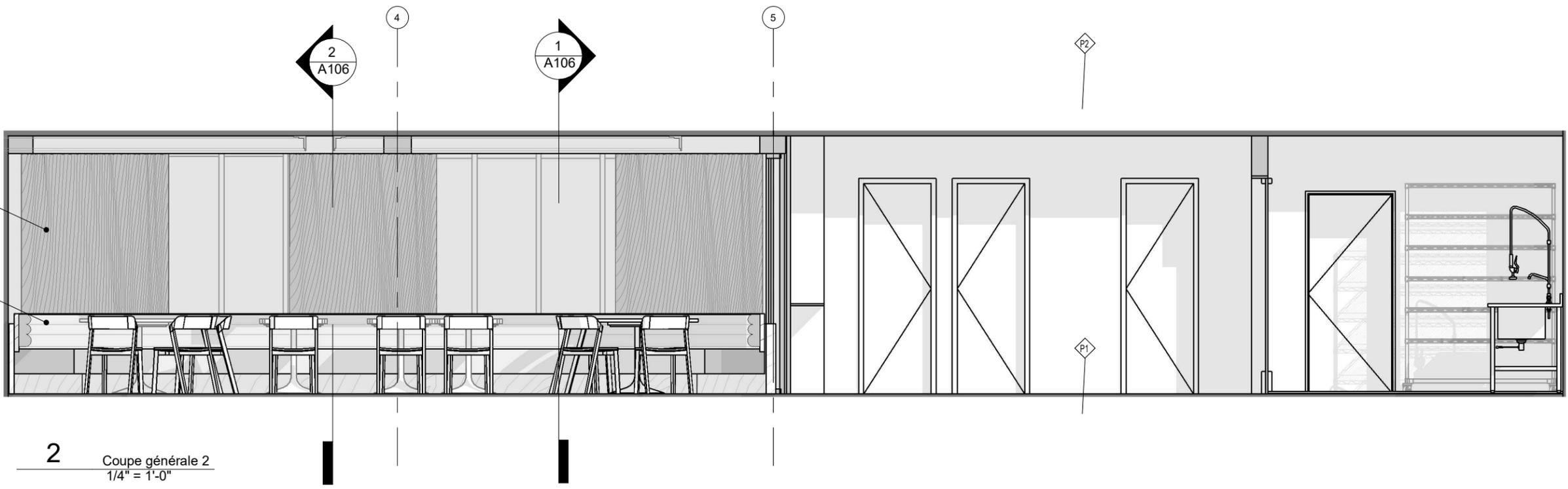
DESSINÉ : XX	DOSSIER : xxxx
RÉVISÉ : KP	FORMAT : 11' x 17"
VÉRIFIÉ : KP	ÉCHELLE : Comme indiqué
ÉLÉVATION AVANT - construction	



2 Construction - élévation latérale 1
1/8" = 1'-0"



1 Coupe générale 1
1/4" = 1'-0"



2 Coupe générale 2
1/4" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

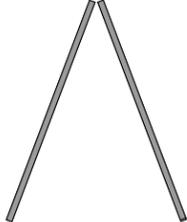
a. voir devis pour notes générales et exigences complémentaires

NOTES SPÉCIFIQUES

1. Nouvel escalier de service, voir série A400
2. Prévoir nouveau chauffe-eau 100 gallons 18 kw (3 éléments)
3. Prévoir nouveau système d'air pulsée
4. Nouvelle cuve pour moppe
5. Nouveau luminaire dans connection existante
6. Hotte, prévoir sortie de hotte sur mur arrière
7. Nouvelle connexion au gaz naturel à coordonner
8. Panneau électrique existant. Prévoir ajout d'un d'un deuxième panneau de 200 ampères.
9. Nouvelle banquette sur mesures
10. Rideaux sur mesures

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- R10 Nouvelle dalle de propreté scellée
- R11 Céramique 24x24 fournis par client
- R12 Plaquage de chêne blanc
- R13 Miroir teinté bronze
- R14 Verre teinté bronze
- R15 Linoléum
- R16 Peinture à la chaux



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

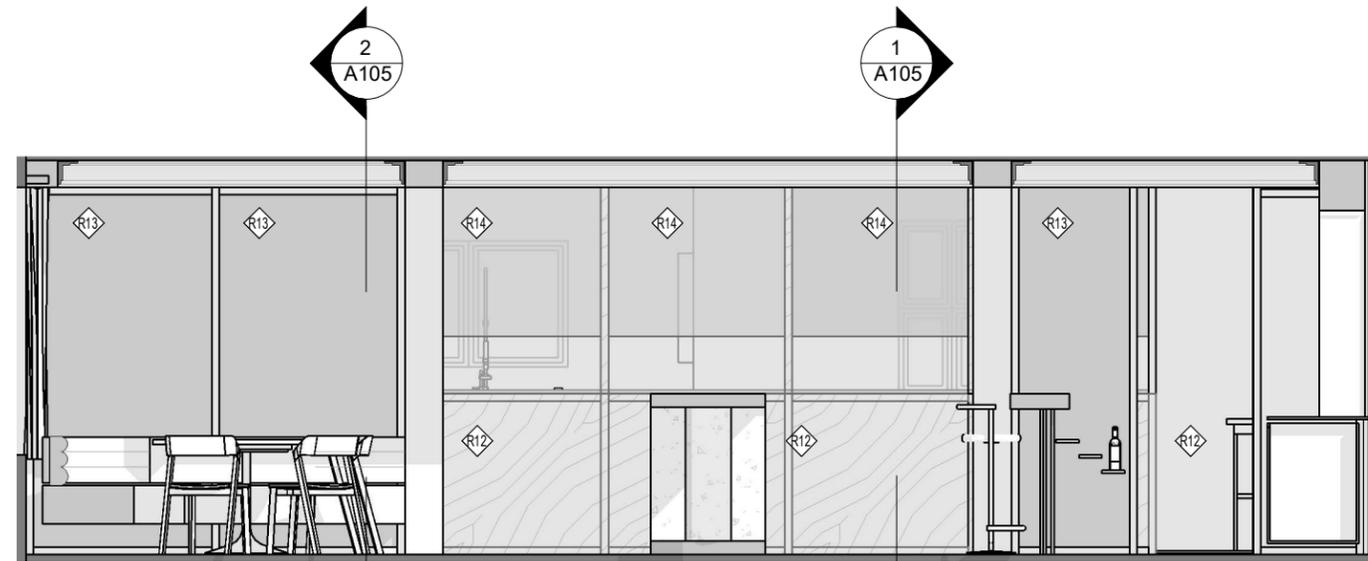
L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION préliminaire

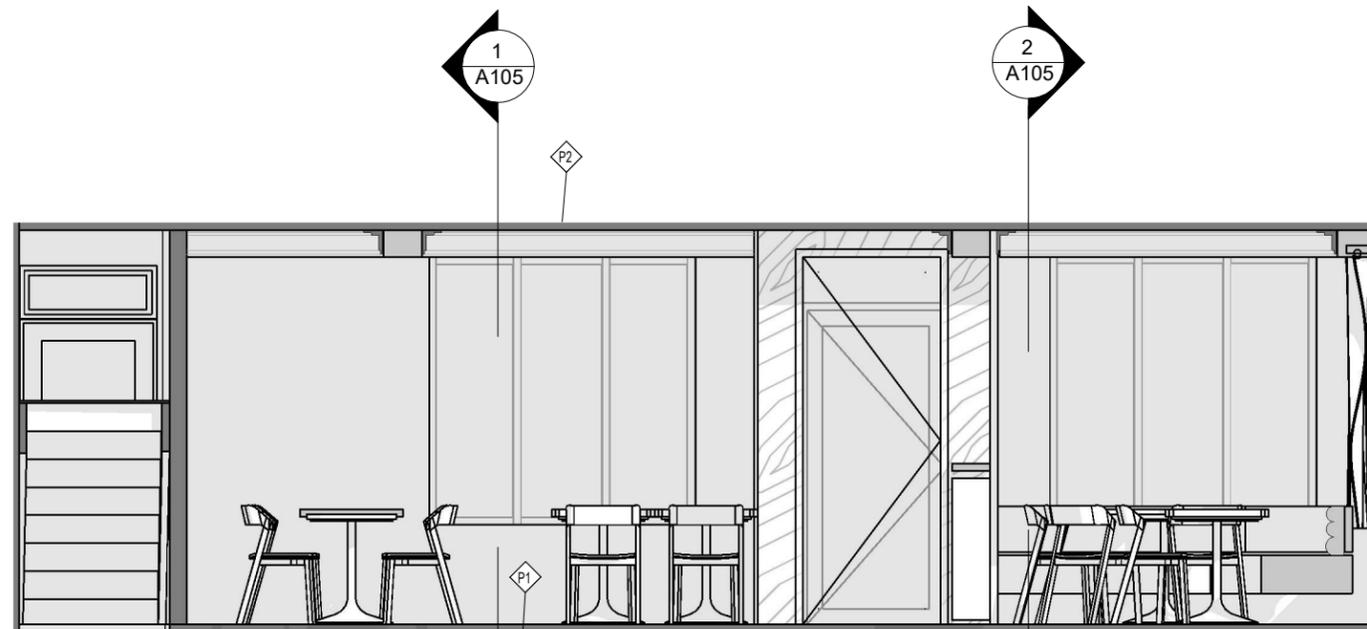
PROJET Restaurant Melba
 ADRESSE 398 rue Saint-Vallier O
 VILLE Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE
 DESSINÉ : XX DOSSIER : xxxx
 RÉVISÉ : KP FORMAT : 11' x 17"
 VÉRIFIÉ : KP ÉCHELLE : Comme indiqué
 ÉLÉVATION INTÉRIEURE - construction



1 Coupe générale 3
1/4" = 1'-0"



2 Coupe générale 4
1/4" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

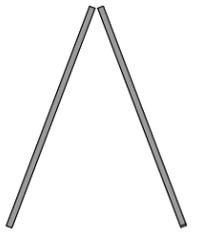
- a. voir devis pour notes générales et exigences complémentaires

NOTES SPÉCIFIQUES

1. Nouvel escalier de service, voir série A400
2. Prévoir nouveau chauffe-eau 100 gallons 18 kw (3 éléments)
3. Prévoir nouveau système d'air pulsée
4. Nouvelle cuve pour moppe
5. Nouveau luminaire dans connection existante
6. Hotte, prévoir sortie de hotte sur mur arrière
7. Nouvelle connexion au gaz naturel à coordonner
8. Panneau électrique existant. Prévoir ajout d'un deuxième panneau de 200 ampères.
9. Nouvelle banquette sur mesures
10. Rideaux sur mesures

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- R10 Nouvelle dalle de propreté scellée
- R11 Céramique 24x24 fournis par client
- R12 Plaquage de chêne blanc
- R13 Miroir teinté bronze
- R14 Verre teinté bronze
- R15 Linoléum
- R16 Peinture à la chaux



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

**NE PAS UTILISER
 POUR
 CONSTRUCTION**

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION préliminaire

PROJET Restaurant Melba

ADRESSE 398 rue Saint-Vallier O

VILLE Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

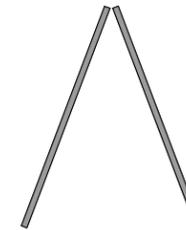
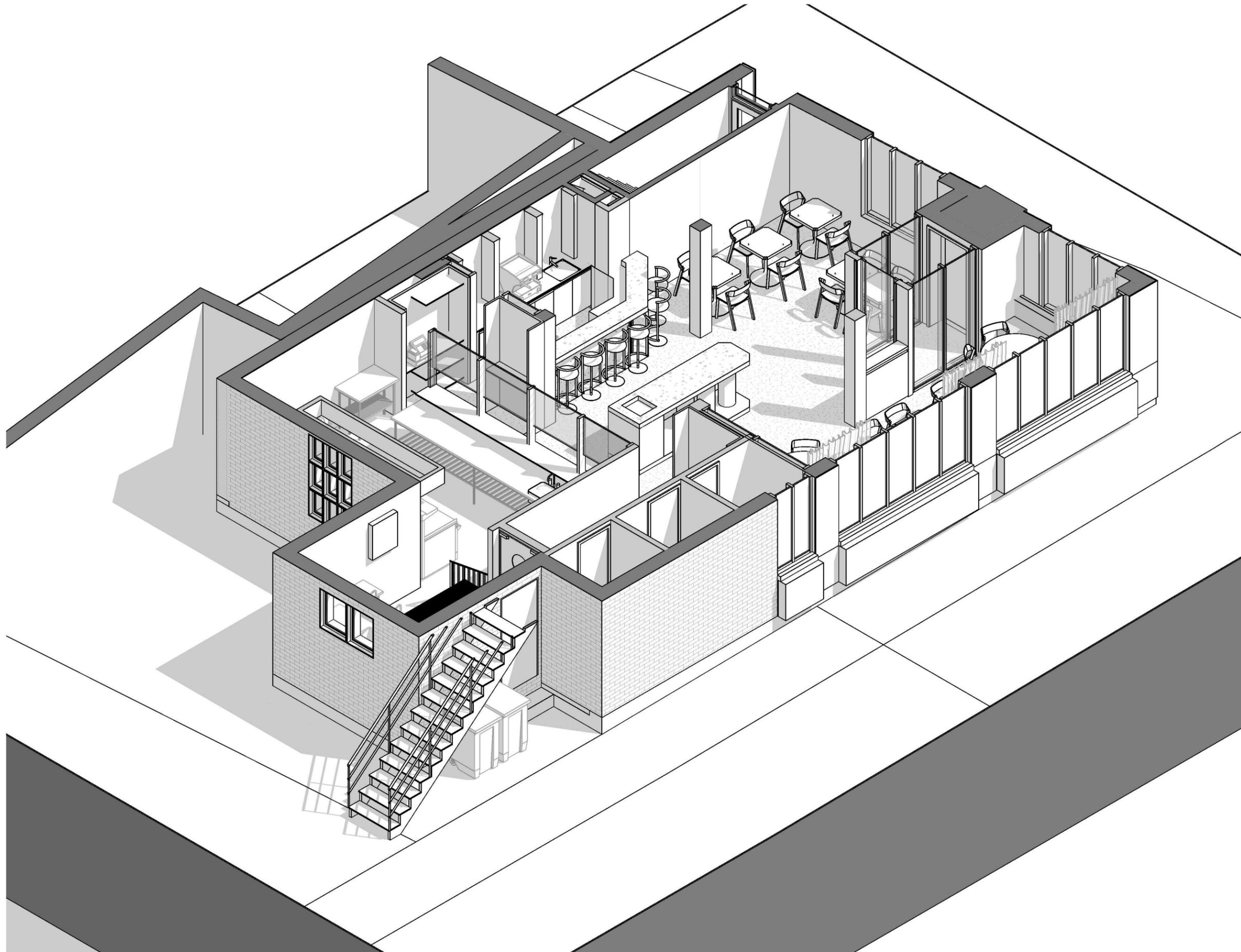
DESSINÉ : XX DOSSIER : xxxx

RÉVISÉ : KP FORMAT : 11' x 17"

VÉRIFIÉ : KP ÉCHELLE : Comme indiqué

ÉLÉVATION INTÉRIEURE- construction

A106



APPAREIL architecture inc.

5520 rue CHABOT #301
 MONTRÉAL, QC, H2H 2S7
 T 438.875.6960
 C info@appareilarchitecture.com

**NE PAS UTILISER
 POUR
 CONSTRUCTION**

RÉVISION :

18/05/2021	présentation esquisse
19/05/2021	révisions cuisine
23/06/2021	révision esquisse
12/07/2021	Préliminaire 50%
25/08/2021	Préliminaire 100% pour soumission
xxxx/2021	Préliminaire pour permis

L'architecte ne prend aucune responsabilité sur les plans de structure. L'entrepreneur est responsable de la vérification et de la coordination de toutes les cotes et devra aviser l'architecte des erreurs observées sur les plans et de toutes différences entre les plans et le chantier. Tous les travaux de construction devront être conformes à l'édition la plus récente du cnb et des règlements de montréal.

L'ensemble du contenu de ces plans est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute utilisation du contenu, texte ou plan, en totalité ou en partie sans l'accord préalablement écrit par leur auteur respectif est interdite. Le contenu de ces plans sont une réalisation de l'architecte Kim Pariseau pour la firme APPAREIL architecture INC.

EMISSION préliminaire

PROJET Restaurant Melba

ADRESSE 398 rue Saint-Vallier O

VILLE Ville de Québec

CLIENTS
 Guillaume St-Pierre- Alexandre Roy et Charles Provencher-Proulx
 tel. Guillaume: 581-998-9673 Alexandra: 418-808-4014
 Charles: 438-933-7924
 cour.

DISCIPLINE : ARCHITECTURE

DESSINÉ : XX DOSSIER : xxxx

RÉVISÉ : KP FORMAT : 11' x 17"

VÉRIFIÉ : KP ÉCHELLE :

3D

S-001